

à Gaspé (1) parmi tous les dangers de la guerre aussi malade qu'il était : davantage qu'il s'était mis dans une chaloupe de Gaspé pour venir à Québec avec de si grandes incommodités qu'on ne l'aurait cru si on ne l'avait vu ; que ce n'était pas de même en cette occasion si pressante, d'autant que son âge (2) et la réputation qu'il avait entre les navigateurs de ces côtes, étaient cause qu'avec les capitaines et les maîtres de vaisseaux desquels il était connu, plus facilement il trouverait passage et pourrait plus assurément contracter avec les dits chefs des vaisseaux pour le passage ; pour sa personne, il n'allait pas dans une chaloupe comme il était venu de Gaspé avec de grandes douleurs et incommodités, mais en une barque fort gentille et bien accommodée, y ayant sa chambre où il serait très-bien, et avec des personnes qui l'assisteraient, en lui portant toute sorte de respect, pouvant recouvrir plus de rafraîchissement le long des côtes, changeant d'un jour à l'autre de lieu, que non pas à Québec où il n'y avait rien ; qu'il se trouvait fort peu de personnes qui voulussent demeurer à l'habitation sans vivres. Que pour sa personne seule il fallait empêcher quelques fois quatre hommes à l'assister et secourir, lesquels ne pourraient demeurer avec lui, de sorte que force leur serait de l'abandonner pour aller chercher leur vie de jour à l'autre : que de tenter la fortune de repasser en France lui serait chose meilleure que de souffrir de si grandes nécessités, ne pouvant plus rien espérer de Québec, ayant le peu qu'il y avait été conservé pour lui seul, ce que je ne pensais pas qu'il pût faire. Il me dit que pour le voyage qu'il avait fait de France à Québec, il n'était pas à s'en repentir (3). Mais trop tard, je lui dis : vous saviez aussi bien que moi la façon comme l'on nous traite en ces lieux (4), où les nécessités ont plus régné que les bienfaits de ceux qui ont cette affaire ; vous n'êtes point novice en cela ; un autre se pourrait excuser, mais vous avez trop d'expérience pour savoir et connaître ce qui en est : car si à Québec vous aviez les incommodités approchantes de ce qu'il vous faudrait je vous conseillerais d'y demeurer. En fin, comme j'ai dit ci-dessus, il se résolut de s'embarquer et laisser le sieur des Marais, fils de sa fille, en sa place et emporter avec lui quelque 1000 castors pour subvenir aux frais de la défense, qui furent embarqués.... Le lendemain, il me dit si j'aurais pour agréable qu'il fit lire la commission que lui avait donné le sieur de Caën, afin

(1) De France à Gaspé.

(2) Pontgravé avait alors soixante-et-quinze ans à peu près.

(3) C'est-à-dire qu'il s'en était déjà repenti.

(4) Dans un pays sauvage tel que l'était le Ganada.